

La Confédération des États du Sahel : Un intérêt croissant au-delà des frontières maliennes, nigériennes et burkinabés

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 JANVIER 2025

1714

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Situation politique au Mali

Appel à un retour

à l'ordre constitutionnel



Création d'une industrie militaire au Mali : Vers l'autonomie stratégique et technologique



...coopération régionale : Le Président de la Transition reçoit le Haut-Commissaire de l'OMVS

Malikilé

FORCES ARMÉES MALIENNES

20 JANVIER 2025



**BONNE FÊTE
DE L'ARMÉE**

POUR L'HONNEUR DU MALI



P.9



P.15



P.20



Une /



Situation politique au Mali : Appel à un retour à l'ordre constitutionnel

P.4

Brèves /



Renforcement de la coopération régionale : Le Président de la Transition reçoit le Haut-Commissaire de l'OMVS
 La Confédération des États du Sahel : Un intérêt croissant au-delà des frontières maliennes, nigériennes et burkinabés
 20 janvier 2025 : Un mémorial pour les victimes des FAMA
 Commissariat de Police de Sabalibougou : Une opération de Sécurité Réussie

P.9

P.9

P.10

P.10

Actualité /



Création d'une industrie militaire au Mali : Vers l'autonomie stratégique et technologique
 COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 22 JANVIER 2025

P.13

P.15

Politique /



Lettre à grand-père : Trois ans déjà, que tu es parti
 Le Mali à un tournant de son histoire : Le Général Moussa Sinko Coulibaly appelle à la restauration de l'ordre constitutionnel

P.19

P.20

Culture & société /



Culture chinoise : Dansons au rythme de la nature

P.23

International /



États-Unis : Donald Trump favorable à un rachat de TikTok par Elon Musk
 Chine : Valentine Taou et son partenaire réinventent « Au rythme de la nature »
 Remise en cause du droit du sol par Trump : Une coalition de 22 États démocrates américains s'oppose au décret

P.24

P.25

P.26

Sport /



Championnat d'Afrique des Nations de Football 2025 : Un désaccord impose le rapport

P.27

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

Situation politique au Mali | Appel à un retour à l'ordre constitutionnel



Les Parties signataires, suite au discours à la Nation du Chef de l'État le 31 décembre 2024, expriment leur surprise quant à l'absence de mention des élections, notamment celles devant mettre fin à la période transitoire de cinq ans que traverse le pays, équivalant à un mandat électoral. Elles rappellent que la date de retour à l'ordre constitutionnel, fixée unilatéralement par les Autorités après plusieurs reports, reste floue pour le peuple malien.

Malgré l'inscription au Budget d'État des ressources pour les élections en 2025, les Parties signataires restent préoccupées par l'incertitude régnante. Elles regrettent les réformes engagées de manière unilatérale, sans concertation ni chronogramme clair.

Dans ce contexte, les Parties signataires exhortent les Autorités à prendre les mesures suivantes :

- Organiser rapidement un cadre de concertation entre le Gouvernement et la classe politique pour débattre du retour à l'ordre constitutionnel et convenir d'une nouvelle architecture inclusive et consensuelle ;

- Établir un chronogramme détaillé des élections avant la fin du premier trimestre 2025 ;
- Mener de manière diligente et inclusive toutes les tâches nécessaires au retour à l'ordre constitutionnel normal ;
- Garantir le respect des libertés démocratiques, de l'état de droit, la libération des prisonniers d'opinion, le retour des exilés politiques, et mettre fin aux arrestations arbitraires et aux disparitions forcées.

Les Parties signataires s'engagent à recourir à tous les moyens légaux pour obtenir le retour à l'ordre constitutionnel normal, indispensable pour permettre au Mali de surmonter les crises multidimensionnelles qui le frappent actuellement.

Lisons en encadré l'intégralité de la déclaration des partis politiques

Yacouba Ongoiba



DECLARATION RELATIVE AU RETOUR A L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

Les Parties signataires ont suivi le discours à la Nation du Chef de l'état, le 31 décembre 2024. Elles notent avec un grand étonnement, l'absence dans ce discours, de toute référence à l'organisation des élections et singulièrement celle devant mettre fin à la période transitoire dans laquelle notre pays vit depuis bientôt cinq ans, soit autant qu'un mandat électoral dans notre pays.

Les Parties signataires rappellent que la date du retour à l'ordre constitutionnel avait été unilatéralement fixée par les Autorités, après un premier report en 2022. Ces mêmes Autorités, en septembre 2023, ont reporté de nouveau cette échéance et ce, "légèrement", sans toutefois en fixer une nouvelle. Bientôt quinze mois après cette décision qui a surplombé la période transitionnelle (fin mars 2024), le peuple est délibérément maintenu dans le flou.

Les Parties signataires, bien qu'ayant accueilli favorablement l'inscription au Budget d'État des ressources destinées à couvrir les élections en 2025, demeurent préoccupées par cette incertitude. Elles regrettent aussi, les réformes engagées de manière unilatérale, non concertée et sans aucun chronogramme.

Devant cette absence criarde de perspectives et qui annonce des lendemains incertains pour notre pays et face aux difficultés de toutes sortes qui accablent les Maliens, les Parties signataires, engagent les Autorités à :

1. Organiser dans les meilleurs délais un cadre de concertation entre le Gouvernement et la classe politique pour débattre la question du retour à l'ordre constitutionnel et convenir d'une nouvelle architecture inclusive et consensuelle ;
2. Fixer un chronogramme détaillé et précis vers les élections et cela avant la fin du premier trimestre 2025 ;
3. Conduire de manière diligente et inclusive l'ensemble des tâches entrant dans le cadre du processus de retour à l'ordre constitutionnel normal.
4. Garantir le respect des libertés démocratiques, de l'état de droit, la libération des prisonnier pour délit d'opinion, le retour des exilés politiques et mettre fin aux arrestations arbitraires et aux disparitions forcées.

Les Parties signataires useront de tous les moyens légaux pour obtenir le retour à l'ordre constitutionnel normal, sans lequel il n'existe aucune chance pour le Mali de sortir des crises multidimensionnelles qui l'assaillent.

Fait à Bamako le 22 Janvier 2025

Les signataires

- M5-RFP Mali Kura
- ADEMA PASJ
- YELEMA,
- PARENA
- ADEMA Association
- Alternative pour le Mali
- PS YELEN KURA
- ADRP
- MALI KO YÈRÈ KO
- VNDA
- CNDR

■ Primature du Mali



SIDIKI DIABATÉ EN MISSION POUR LE MALI

Le Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, a reçu l'artiste musicien et compositeur Sidiki Diabaté, ce mercredi 22 janvier 2025. Le Prince de la Kora était venu exposer les enjeux de son concert prévu le 8 février 2025 à Paris La Défense Arena. Lors de cette audience, il a sollicité le soutien et les conseils du Premier ministre.

Pour relever ce défi à 45 000 places, l'artiste compte sur l'appui institutionnel et financier des autorités de la Transition. « Je porterai haut le nom du Mali et la culture malienne », a déclaré Sidiki Diabaté, avant de se soumettre aux mots d'encouragement du Premier ministre, qui a exprimé sa fierté envers lui. Le Chef du Gouvernement est également revenu sur l'importance accordée par le Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, à la promotion de la culture malienne pour l'année 2025.

La rencontre s'est tenue en présence du Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé. CCRP



■ Casimir Sangala



Bruxelles : la chanteuse malienne Rokia Traoré sera libérée cet après-midi, annoncent ses avocats, suite à un accord.

■ Issiaka Tamboura



5000 hommes pour lutter contre le terrorisme : c'est ça l'ordonnance. ATT l'avait préconisé dans le cadre du CEMOC. C'est Alger qui a saboté le projet en 2011.

■ infosport



L'image du jour : Assamoah Gyan le meilleur buteur africain des tous les temps en coupe du

monde. Il était à la porte d'offrir à l'Afrique sa première demie finale d'une coupe du monde en 2010 malheureusement son penalty était parti en haut mais on retiens le positif .



■ Nia Dialla Keita



Première division saoudienne : un nouveau but de Cristiano Ronaldo

■ Daouda Bakary Kone



Au Burkina Faso, l'aide publique au développement s'élève à 9 573,87 milliards de FCFA entre 2014 et 2023

■ Samprin Bob



Projet de société : Souffrance imposée requilifiée sous le pseudonyme << résilience >>

■ 130R-du-HipHop



En 2016, Kanye West avait une dette de 52 millions de dollars et tout le monde lui a tourné le dos. Sa femme à l'époque Kim Kardashian a créé un jeu appelé Kimoji qui a généré 80 millions de dollars, donc elle a

transféré 52 millions sur son compte joint pour régler les dettes de son mari.

Aujourd'hui Kanye détient une valeur nette de plus de 2 milliards de dollars grâce à la vente de sa gamme de produits Yeezy.

Un homme a aussi besoin d'une femme intelligente et forte qui reste à ses côtés peu importe la situation en ce moment...

Que deviendrait Kanye sans le soutien de son ex-femme ?



Le Peuple



Il était une fois Sadio Mané joua sous la pluie . Quand on vous dit que cet homme est humble il faut croire .

Des Millions des cœurs pour l'enfant de l'Afrique.



Tahirou J. Bah



L'accueil de Mahmoud Dicko prévu ce 14 février par les illuminés !

Le ballon d'essai des dicksonistes est du tartarin.

En partant, il n'a pas été accompagné. S'il tient à rentrer au bercail, qu'il soit ainsi.

La plaisanterie est finie dans Mali koura. La seule lutte valable maintenant c'est le Mali et non la survie de vos mentors. En attendant, je prends mon café



Forces Armées Maliennes



20 janvier 2025 : Les FAMa de la 6ème Région Militaire fêtent le 64ème anniversaire de l'Armée

A l'instar des autres régions militaires du Mali, la

6ème Région Militaire a fêté le 20 janvier 2025, date anniversaire de la création de l'Armée Malienne. C'était le lundi 20 janvier 2025 au Camp Hamadoun Bocary Barry dit Balobo de Sevaré.

Pour cette occasion, le chef de l'exécutif régional, le Général de Brigade Abass DEMBELE, a fait un dépôt de gerbe à la stèle du monument du soldat inconnu sur la place d'Armes du Camp Hamadoun Bocary BARRY dit Balobo de Sevaré. Par la suite, il a présidé la cérémonie du défilé militaire. Il avait à ses côtés, le Commandant du Poste de Commandement Interarmées Théâtre-centre de l'Opération Maliko, le Colonel- major Didier DEMBELE, le Commandant de la Région Militaire N°6, le Colonel Pascal Berthé et plusieurs autres personnalités militaires, civiles, des légitimités coutumières et religieuses ainsi que la famille de l'illustre disparu dont porte le nom du Camp de Sevaré.

La fête commémorative du 20 janvier, un évènement hautement symbolique qui intervient dans un contexte de lutte acharnée contre le terrorisme. Depuis des années, les FAMa sont en première ligne contre les Groupes Armés Terroristes dans certaines parties du territoire. Malgré les conditions rudes, ils continuent à défendre l'intégrité du territoire national avec force et dévouement.



Région Militaire N°7 : Le 64ème anniversaire de la création de l'Armée malienne fêté à Kidal

Comme dans les autres régions militaires, Kidal a célébré le 64ème anniversaire de l'Armée malienne, le lundi 20 janvier 2025 au camp II de Kidal. C'était sous la présidence du Gouverneur de la région, le Général de Division Elhadji Ag GAMOU. Plusieurs autres autorités militaires et civiles étaient présentes. La population est sortie massivement pour soutenir son armée.

Cette journée a été marquée par la remise d'attestations aux meilleurs tireurs, la récompense de personnel, un défilé militaire et des activités sportives.

La célébration du 20 janvier est une occasion privilégiée pour le soldat de témoigner fièrement son appartenance et son attachement à l'institution militaire. Pour le commandement militaire, il s'agit d'exposer devant les plus hautes autorités et le peuple, les énormes efforts consentis ainsi que les grandes réalisations faites pour assurer la sécurité du peuple.



Présidence de la République du Mali



KATI : Le Président de la Transition pose la première pierre du monument des militaires

En marge des activités commémoratives du 20 Janvier, date d'anniversaire de la création de l'armée malienne, le Président de la Transition, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a procédé à la pose de la première pierre du monument dédié aux militaires.

Le geste a été effectué en présence du Premier ministre, du président du Conseil national de Transition, de la hiérarchie militaire et de certains officiers du Burkina Faso et du Niger, présents dans notre pays, dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel (AES), pour commémorer cette date d'anniversaire de notre outil de défense.

La pose de la première pierre du mémorial dédié au militaire, situé à Kati, intervient après la cérémonie de présentation du projet le jeudi 16 janvier 2025 au Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées, le Général d'Armée Assimi GOÏTA.

Lors de cette rencontre au palais de Koulouba, l'architecte, en charge des travaux, a détaillé à quoi ressemblera le futur espace en hommage aux hommes des différentes composantes de l'Armée, ceux-là qui ont payé de leur vie pour que le Mali demeure.

L'édifice qui abritera en même temps le Musée des armées sera bâti sur un espace de plus de 10 hectares pour un délai d'exécution de 24 mois sur financement du Budget national.



Renforcement de la coopération régionale : Le Président de la Transition reçoit le Haut-Commissaire de l'OMVS



Le mardi 21 janvier 2025, le Président de la Transition du Mali, Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, a reçu en audience M. Mohamed ABDEL VETAH, Haut-Commissaire de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Cette rencontre a été l'occasion pour M. VETAH de transmettre un message de Son Excellence M. Mohamed Ould El-Ghazouani, Président de la République islamique de Mauritanie et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OMVS.

Lors de cette audience, les deux parties ont réaffirmé les liens historiques d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent les États membres de l'OMVS. M. ABDEL VETAH a souligné l'importance de l'OMVS en tant que modèle réussi de coopération régionale, mettant en avant la volonté des Chefs d'État et de Gouvernement de renforcer cette organisation au service des populations.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le Haut-Commissaire a salué l'hospitalité malienne et a souligné l'engagement du Mali à consolider et à renforcer les actions de l'OMVS. Il a également mentionné la volonté commune des Chefs d'État et de Gouvernement de dynamiser l'organisation pour le bénéfice des populations de la région.

Le Président Assimi GOÏTA a exprimé son ferme engagement envers l'OMVS et a chargé le Haut-Commissaire de transmettre ses salutations fraternelles à son homologue mauritanien. Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de renforcer la coopération régionale et de travailler ensemble pour le développement et le bien-être des populations de la région de l'OMVS.

Fatou Sissoko

La Confédération des États du Sahel : Un intérêt croissant au-delà des frontières maliennes, nigériennes et burkinabés



Récemment, le Togo a exprimé son intérêt à rejoindre la Confédération des États du Sahel, anciennement connue sous le nom d'Alliance des États du Sahel (AES). Les déclarations du ministre des Affaires étrangères, Rober Dussey, ont mis en lumière cette volonté d'intégration régionale.

Lors d'une interview accordée à la chaîne de télévision Vox Africa le jeudi 16 janvier, Rober Dussey a laissé entendre que l'entrée du Togo dans la Confédération des États du Sahel n'était pas exclue, déclarant que "ce n'est pas impossible". Selon le ministre togolais, cette idée d'intégration est sérieusement envisagée au plus haut niveau de l'État, précisant que la décision finale reviendrait au président de la République. Il a souligné le soutien populaire à cette initiative en affirmant que les Togolais souhaitaient rejoindre l'organisation.

Si le Togo devait effectivement intégrer la Confédération des États du Sahel, les avantages ne se limiteraient pas seulement à ce pays. En effet, de nombreux observateurs estiment que cette intégration offrirait aux pays membres de la Confédération (Mali, Burkina Faso, Niger), enclavés, un accès crucial à la mer via la côte togolaise et le port de Lomé. Cette ouverture faciliterait les échanges commerciaux en permettant l'importation et l'exportation de marchandises à travers cette voie maritime stratégique.

L'intégration du Togo à la Confédération des États du Sahel pourrait ainsi marquer une nouvelle étape dans la coopération régionale, offrant des opportunités de développement économique et renforçant les liens entre les pays membres. Cette démarche souligne l'importance de la collaboration et de l'intégration régionale pour favoriser la prospérité et la stabilité dans la région du Sahel.

Mohamed N'Diaye

www.malikile.com

20 janvier 2025 : Un mémorial pour les victimes des FAMA



L'événement solennel de la pose de la première pierre du mémorial dédié aux victimes de guerre, présidé par le Général d'Armée Assimi Goïta, Président de la Transition et Chef Suprême des Armées du Mali, le lundi 20 janvier 2025, revêt une importance historique et symbolique significative. En présence de personnalités telles que le Général de Corps d'Armée Malick Diaw, le Premier Ministre Abdoulaye Maïga et d'autres membres gouvernementaux et autorités militaires, cet événement marque le début d'un projet majeur visant à honorer la mémoire des soldats tombés au combat.

Le mémorial, qui occupera une superficie de près de 10 hectares et devrait être achevé dans un délai de 18 à 24 mois, comprendra divers éléments tels qu'un monument commémoratif, des stèles portant les noms des soldats décédés, un musée des Armées, des infrastructures administratives et de services, ainsi que des espaces verts et des voies de circulation. Ce projet, situé à Kati, ville ayant une forte histoire militaire au Mali, revêt une importance particulière en tant que lieu de mémoire et de reconnaissance envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour la nation.

L'initiative du Président de la Transition et des autorités locales de construire ce mémorial témoigne non seulement de la gratitude envers les soldats disparus, mais également de l'importance de préserver la mémoire collective et de transmettre l'héritage de ces héros aux générations futures. En célébrant ces héros et en immortalisant leurs sacrifices, ce mémorial contribuera à perpétuer leur héritage et à renforcer le lien entre les citoyens maliens et leur histoire militaire.

Le mémorial dédié aux victimes de guerre représente un hommage poignant aux militaires tombés au champ d'honneur, soulignant ainsi l'engagement et la reconnaissance de la nation envers ceux qui ont donné leur vie pour défendre le Mali.

Fatou Sissoko

Commissariat de Police de Sabalibougou : Une opération de Sécurité Réussie



Dans le cadre du renforcement des mesures de sécurité, le Commissariat de Police de Sabalibougou, dirigé par le Commissaire Principal de Police Samba A Diarra et son adjoint, le Commissaire de Police Aboubacar Traoré, a mené avec succès une opération qui a abouti à l'arrestation de quatre individus impliqués dans un braquage le 15 janvier 2025.

Les quatre personnes appréhendées sont les suivantes :

- MC, surnommé "Soldat", âgé de 34 ans ;
- HS, surnommé "Dou", âgé de 25 ans ;
- ND, âgé de 28 ans ;
- et OT, âgé de 30 ans.

Au cours de cette opération, cinq pistolets automatiques de fabrication artisanale améliorée ainsi qu'une moto Jakarta d'origine douteuse ont été saisis. Ces objets constituent des éléments clés dans l'investigation du braquage.

Cette action démontre l'engagement des Forces de l'ordre à lutter contre la criminalité sous toutes ses formes. Elle reflète également la mise en œuvre des consignes de "tolérance zéro" à l'égard des délinquants et des perturbateurs de la paix, telles que préconisées par le Directeur Général de la Police Nationale, le Commissaire Général de Brigade de Police Soulaïmane Traoré, sous la supervision du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile.

Le Commissaire de Police de Sabalibougou a profité de cette occasion pour féliciter ses équipes pour leurs efforts et les a encouragés à persévérer dans leur mission. Conformément aux directives de leurs supérieurs, il a également appelé la population à une plus grande collaboration en signalant toute activité suspecte ou illégale.

Cette opération montre une fois de plus l'importance du travail des forces de l'ordre dans la préservation de la sécurité publique et met en lumière la nécessité d'une coopération étroite entre la police et la population pour garantir un environnement sûr pour tous.

Arouna Sidibé



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de


23, 918 MILLIARDS FCFA


- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Création d'une industrie militaire au Mali : Vers l'autonomie stratégique et technologique

Le 20 janvier 2025, le président de la transition, le Général d'armée Assimi Goïa, a marqué l'histoire en annonçant la mise en place d'une industrie militaire au Mali. Cette initiative, développée dans le cadre du renforcement des forces armées maliennes (FAMA), représente une avancée cruciale vers l'autonomie stratégique et technologique du pays. Cette annonce intervient à la veille du 64^e anniversaire de l'armée malienne, soulignant ainsi la détermination des autorités à relever les défis sécuritaires tout en renforçant

la souveraineté nationale.

Le Général Goïa a déclaré lors de son discours retransmis par l'ORTM : « Afin de consolider les acquis de 2024 et de viser de nouveaux succès, le processus d'équipement des forces armées et de sécurité sera amélioré en 2025 avec la création d'une industrie militaire ». Cette industrie comprendra des unités d'assemblage d'armes individuelles et collectives, de montage de véhicules tactiques légers, ainsi que la fabrication de munitions et d'explosifs à usage civil.

Cette vision ambitieuse vise à renforcer l'autonomie du Mali dans la production et la maintenance de ses équipements militaires, tout en réduisant la dépendance envers les partenaires étrangers. Les efforts déployés illustrent la volonté affirmée de positionner les FAMA parmi les armées les plus performantes de la sous-région.

Le projet de création d'une industrie militaire s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde de la défense nationale. Actuellement dépendant principalement de pays partenaires tels que la Russie et la Turquie pour l'acquisition de ses équipements militaires, le Mali ambitionne, avec cette initiative, de devenir un acteur autonome et stratégique dans la production d'armements.

Parallèlement, le président Goïa a également annoncé la construction d'un mémorial à Kati en hommage aux soldats tombés au champ d'honneur. Cette démarche reflète une reconnaissance émue pour les sacrifices consentis par les forces armées dans la lutte contre le



terrorisme et les forces déstabilisatrices.

Sous la direction du Général Assimi Goïa, l'armée malienne a connu une transformation significative. Autrefois perçue comme démoralisée et sous-équipée, elle s'est affirmée comme une force redoutable capable de faire face à de multiples menaces sécuritaires. En 2024, les FAMa ont été saluées pour leur efficacité dans la lutte contre les groupes armés et les tentatives de déstabilisation.

La réforme de la doctrine militaire, la formation intensive des troupes et l'adoption d'une organisation adaptée aux réalités du terrain sont les piliers de cette renaissance. En partenariat avec l'Alliance des États du Sahel (AES) regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, l'armée malienne a renforcé sa capacité de projection et de réaction rapide.

L'histoire de l'armée malienne est riche en enseignements et cette nouvelle étape marque un tournant majeur vers une souveraineté ren-

forcée et une sécurité accrue pour le Mali et la région du Sahel. L'histoire de la construction de l'armée malienne après l'indépendance en 1960 est une étape cruciale dans le développement du pays. Le président Modibo Keïta a confié au Colonel Abdoulaye Soumaré la tâche de mettre en place une armée nationale solide et digne de ce nom. Le Colonel Soumaré, devenu par la suite Général de brigade, a joué un rôle essentiel en rapatriant les soldats maliens engagés sur les fronts extérieurs et en formant de jeunes officiers, dont Moussa Traoré qui deviendra par la suite président du Mali.

Grâce à la vision et à l'engagement du Général Soumaré, les bases solides de l'armée malienne ont été établies, dotant ainsi le Mali d'une force armée à la fois patriotique et prête à relever les défis de l'après-indépendance. L'annonce de la création d'une industrie militaire au Mali représente une avancée majeure vers une plus grande souveraineté nationale. Sous la direction du Général Assimi Goïa,

cette initiative combine une vision stratégique avec des réformes structurelles visant à renforcer les forces armées maliennes.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte plus large de réaffirmation de l'indépendance du Mali, tant sur le plan militaire que sur le plan économique. Le Mali se positionne ainsi pour devenir un acteur majeur de la sécurité dans la sous-région, tout en aspirant à devenir un modèle d'autonomie et de résilience. L'idée de développer une industrie militaire entièrement malienne n'est plus une simple aspiration, mais une réalité en cours de réalisation qui pourrait transformer le Mali en une véritable puissance stratégique en Afrique de l'Ouest. Ce projet ambitieux ouvre la voie à un avenir prometteur pour les forces armées et pour la nation malienne dans son ensemble.

Bokoum Abdoul Momini



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 22 janvier 2025



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 22 janvier 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre des Transports et des Infrastructures, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret instituant les redevances au titre des prestations de la Direction générale des Transports et de ses services régionaux et subrégionaux.

La Direction générale des Transports est chargée d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de transports routier, ferroviaire, maritime et fluvial et d'assurer la coordination, le contrôle des services extérieurs, régionaux, subrégionaux, rattachés et des organismes publics et privés qui concourent à la mise en œuvre de ladite politique.

Dans le cadre de l'exécution de cette mission, elle est responsable de la délivrance des

plaques d'immatriculation, du contrôle technique des véhicules et de la production des documents de transport. Ces prestations engendrent le paiement de redevances par les usagers en échange des services fournis.

Les redevances payées par les usagers bénéficiant desdites prestations sont instituées par le Décret n°07-075/P-RM du 08 mars 2007 qui ne prend pas en compte certaines prestations fournies par la Direction générale des Transports.

Le projet de décret, adopté, intègre conformément aux nouvelles attributions de la Direction générale des Transports, les prestations fournies sans contrepartie financière et fixe les modalités de leur perception.

2. Sur le rapport du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant affectation, au Ministère des Transports et des Infrastructures, d'une parcelle de terrain.

La parcelle de terrain, objet du Titre foncier n°8371 du Cercle de Sikasso, sise à Sikasso, Commune urbaine de Sikasso, d'une superficie de 26 ares 63 centiares, est destinée à la construction des bureaux de l'Antenne régionale de l'Agence nationale de la Sécurité routière.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Directeur du Centre d'Information gouvernementale du Mali : Monsieur Ibrahima TRAORE, Journaliste-Réalisateur.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, CHARGE DE L'INSTRUCTION CIVIQUE ET DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE

- Directeur général de la Construction citoyenne : Monsieur Lahamiss AG OYATT, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Directeur général de l'Institut national d'Ingénierie de la Formation professionnelle : Monsieur Tidiane Youba DIAKITE, Ingénieur Agronome.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

- Chef de Cabinet : Monsieur Bréhima dit Fédé

KONE, Juriste.

– Chargés de mission : Monsieur Soungalo SANOGO, Banquier ; Monsieur Lassine COULIBALY, Banquier ; Monsieur Ibrahim Ahamadou TOURE, Economiste ; Monsieur Aliou AGMOSSA dit INTAGDA, Spécialiste en Relations publiques et Communication ; Madame Tabara KEITA, Economiste.

AU TITRE DU MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

– Directeur général des Domaines et du Cadastre : Monsieur Hammadoun MAIGA, Ingénieur des Constructions civiles.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres de la dissolution du Conseil communal de la Commune rurale de Yélékébougou, Région de Koulikoro.

La dissolution du Conseil communal est prévue par la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales. Aux termes de l'article 8 de ladite loi « Le Conseil communal peut être suspendu ou dissous. Dans tous les cas, le Conseil communal est admis préalablement à fournir des explications écrites, par l'entremise du Maire, au Représentant de l'Etat dans le Cercle... ».

Le Conseil communal de la Commune rurale de Yélékébougou se caractérise depuis un certain temps par des dysfonctionnements et des violations de la loi, notamment des morcellements irréguliers du domaine privé de l'Etat,

des malversations financières et du non-respect des délais légaux de tenue des sessions budgétaires ayant entraîné la rupture de la fourniture de services sociaux de base aux populations et des troubles graves à l'ordre public.

Face à ces situations de fautes graves de gestion administrative, une demande d'explication a été adressée audit Conseil communal.

A l'effet de mettre fin aux dérives constatées, le Conseil communal de la Commune rurale de Yélékébougou est dissout conformément aux dispositions de l'article 10 du Code des Collectivités territoriales.

2. Le ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions a informé le Conseil des Ministres du bilan des activités de la célébration de la 3ème édition de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée.

Dans le cadre de la célébration de la 3ème édition de la Journée nationale de la Souveraineté retrouvée, plusieurs activités se sont tenues dans les Régions administratives, dans le District de Bamako ainsi que dans les Missions diplomatiques et Postes consulaires du Mali.

La Conférence de clôture de cette 3ème édition, tenue le 18 janvier 2025, a vu la participation des membres du Gouvernement, des Présidents des Commissions du Conseil National de Transition, des membres de la Haute Administration d'Etat, du Haut Commandement militaire, des Autorités administratives indépendantes, des Autorités administratives et coutumières de Bamako, des représentants des Organisations de la Société civile, du Sec-

teur privé et de la Presse publique et privée.

Le Burkina Faso et le Niger, pays membres de la Confédération des Etats du Sahel, Invités d'Honneur, et les représentants des Communautés africaines vivant au Mali ont également participé à la Conférence de clôture.

La célébration de cette Journée a permis de promouvoir nos valeurs positives et patriotiques comme sources de motivation des jeunes générations.

3. Le ministre de l'Economie et des Finances a informé le Conseil des Ministres des conclusions de la rencontre ministérielle de la Confédération des Etats du Sahel portant sur les questions de « Développement ».

Dans le cadre de l'opérationnalisation des actions prioritaires du Pilier « Développement », la rencontre ministérielle de la Confédération des Etats du Sahel s'est tenue le 16 janvier 2025 à Bamako. Elle a été précédée de la rencontre des experts les 14 et 15 janvier 2025.

La rencontre ministérielle a enregistré la participation du ministre de l'Economie et des Finances du Burkina Faso et du ministre des Transports et de l'Equipement de la République du Niger.

Au cours de leurs travaux, les ministres ont validé un chronogramme de mise en œuvre des actions prioritaires en ce qui concerne :

- la création d'une Banque régionale d'Investissement ;
- l'institution d'un Prélèvement Confédéral sur toutes les importations venant de pays tiers à l'exception de ceux de l'UEMOA ;
- la mise en place de mesures relatives à la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace AES ;
- l'adoption d'une feuille de route et de documents techniques pour la mise en œuvre du projet de chemin de fer ;
- l'adoption d'une feuille de route pour l'opérationnalisation de la compagnie aérienne de la Confédération AES ;
- la validation du tracé du projet autoroutier Niamey-Tera-Dori-Kaya-Ouagadougou-Bobo Dioulasso-Orodara-Sikasso-Bougouni-Bamako d'un linéaire de 1 446 km ;
- l'élaboration d'une stratégie commune pour l'aménagement de 2 millions d'hectares pour les productions végétales et animales au sein



de la Confédération AES ;

- la création d'une Centrale d'achats des produits de première nécessité pour l'approvisionnement correct des pays de la Confédération AES.

4. Le ministre des Mines a informé le Conseil des Ministres de la pratique de l'exploitation illégale des ressources minérales et de ses impacts sur l'environnement.

Depuis quelques années, l'exploitation illégale et irrégulière des substances minérales est pratiquée par des personnes, étrangères pour la plupart, lourdement équipées, laissant de plus en plus la place à des méthodes fortement mécanisées, aux conséquences encore plus dommageables sur l'environnement, la santé, l'économie et la paix sociale.

Les exploitants illégaux causent d'énormes dégâts à l'environnement, notamment la destruction de la faune, de la flore, la contamination des cours d'eau et contribuent également à l'alimentation des réseaux de trafics de drogue, d'armes, de personnes, de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de l'extrémisme violent.

En outre, les exploitations illégales sont à l'origine de nombreuses pertes en vies humaines suite aux accidents et aux conflits générés entre les exploitants eux-mêmes, entre les exploitants et les populations ou entre les exploitants et les détenteurs de titres miniers.

Pour endiguer ce phénomène, des actions fortes menées, ont abouti au démantèlement de 61 sites d'exploitation illégale et à la saisie de nombreux équipements dont 286 pelleteuses et 63 véhicules.

Le Gouvernement mènera une lutte implacable contre les exploitations illégales à travers la mise en œuvre d'actions à court, moyen et long termes.

5. Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a informé le Conseil des Ministres de la situation de nos compatriotes en détresse et des efforts du Gouvernement à leur endroit en 2024.

La situation de nos compatriotes établis à l'extérieur en 2024 a été marquée entre autres par les difficultés relatives à leurs situations administratives, le durcissement de politiques



d'immigration dans certains pays de transit ou d'accueil, le contexte sécuritaire difficile et les drames de la migration irrégulière. Face à cette situation, de nombreux compatriotes sollicitent l'aide de l'Etat pour leur retour au pays.

Les opérations de rapatriements et d'assistance, qui ont concerné 12 300 migrants maliens en situation de détresse, ont été organisées en rapport avec nos Missions diplomatiques et Postes consulaires, l'Organisation Internationale pour les Migrations, les Autorités des pays d'accueil et les Organisations des Maliens établis à l'extérieur.

En plus des actions d'assistance et de protection de nos compatriotes établis à l'extérieur, le département a réalisé d'importantes activités de prévention de la migration irrégulière.

6. Le ministre de l'Elevage et de la Pêche a informé le Conseil des Ministres de la tenue de la 3ème édition des Journées du Poisson du Mali.

Le Ministère de l'Elevage et de la Pêche en collaboration avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali et l'Interprofession de la Filière Poisson du Mali, a organisé les 09, 10 et 11 janvier 2025, la 3ème édition des Journées du Poisson du Mali.

Ces Journées ont été un espace d'échanges, de promotion, d'information et de sensibilisation sur la Filière Poisson et son important rôle dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les Journées du Poisson ont été marquées entre autres par :

- la remise au ministre de l'Elevage et de la Pêche d'un chèque géant de 7 milliards de francs CFA destinés à soutenir le financement des alliances productives dans le domaine de la Pêche ;

- la signature de conventions d'alliances productives entre les différents acteurs de la Filière Poisson et le Projet de Restauration des Terres Dégradées au Mali ;

- la présentation des potentialités de la Filière Poisson du Mali, l'environnement des investissements et des affaires qui s'y rapportent.

7. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :

- a. par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente ;

- b. par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 22 janvier 2025

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national

Source: Primature



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Lettre à grand-père : Trois ans déjà, que tu es parti



Oui cher grand-père, ça fait trois ans que tu es parti. Tu nous as quittés. Hélas ! Que c'est triste ! Oui grand-père ! J'aurais voulu t'écrire et te dire que ça va, tout va bien. Depuis ton départ, d'abord de la présidence. Oui j'aurais souhaité te dire, que les 10 points et 17 mesures ont libéré le pays. Que oui, les "paracheveurs" ont redonné le pouvoir aux "patriotes".

Malheureusement, cher grand-père, les 10 points 17 mesures sont tombés dans les oubliettes. Ceux qui sont venus pour parachever sont devenus les ex proprios de la chose. Et pis, personne n'ose poser quoi que ce soit ni dire quoi que ce soit. Certains sont devenus des applaudimètres à volonté et d'autres, obligés de se réduire au silence ou de quitter le pays.

Oui grand-père, c'était un souhait de te dire, que oui, nous avons réaménagé nos textes. Nous avons refondé le pays. Des institutions fortes, nous les avons partout. Te dire que nous avons diminué le pouvoir du président. Que nous avons renforcé l'Assemblée nationale.

Que la Cour constitutionnelle a désormais des garanties et des grandes prérogatives.

C'était mon souhait de te dire, que oui le magistrat est désormais indépendant et inamovible. Oui que désormais le pouvoir du parquet se limitait à la Cour d'appel. Que le procureur de la Cour suprême était du pouvoir judiciaire. Oui, que nous avons donné plus de pouvoir au député. Que lui et le sénat, pouvaient désormais destituer le président.

J'aurais tellement voulu te dire que désormais le journaliste est protégé et assuré au Mali. Que les organes de presse, les partis politiques, les syndicats et les associations, grands animateurs de la démocratie, ont chacun désormais, leur place et dû. J'aurais tellement voulu te dire que les assises ont renforcé les statuts désormais dans le pays.

Oui grand-père, c'était mon souhait de te dire, que nous avons pu nous entendre sur l'Accord. Que nous avons réorganisé le territoire et avons donné mandat à des hommes capables et légitimes de parler au nom des territoires, des tribus et des communautés. Des hommes issus d'élections en maires, députés, sénateurs et président parlent désormais au nom de tous.

Oui grand-père, j'aurais voulu te crier de joie, que nous avons décentralisé l'Etat, que le pays avait lancé son développement partout au Mali, de Kayes à Kidal. Que oui, la paix était totalement revenue et que la sécurité aussi commençait à venir. Le territoire était désormais couvert par l'Etat, l'administration et les services sociaux de base. Notre crise était désormais de l'histoire.

Mais grand-père, malheureusement, tel n'est pas assez le cas. La confusion est de trop. Le pouvoir est désormais au bout du fusil. Les doigts sont croisés matin, midi et soir. Les dents sont serrées. L'inquiétude est grande. L'insécurité est de trame. Oui trois ans après, et même cinq, nous sommes toujours à la recherche du chemin de la terre promise. A mardi prochain inch 'Allah pour ma 283e lettre. Amine !

Lettre de Koureichy
Source : Mali Tribune



Le Mali à un tournant de son histoire : Le Général Moussa Sinko Coulibaly appelle à la restauration de l'ordre constitutionnel



Le Mali, pays marqué par la résilience et les luttes pour la démocratie, se trouve une nouvelle fois à un moment crucial de son parcours. À l'occasion du 7ème anniversaire de la Ligue Démocratique pour le Changement (LDC), le Général Moussa Sinko Coulibaly, ancien ministre de l'Administration Territoriale et ex-officier supérieur de l'Armée malienne, a prononcé un discours majeur appelant à la restauration de l'ordre constitutionnel dans le pays.

Ce discours, empreint de conviction, de responsabilité et d'espoir pour un avenir démocratique, souligne l'importance cruciale de mettre fin à une transition qui s'éternise. Le Général Coulibaly, figure emblématique tant

sur le plan militaire que politique, insiste sur la nécessité de tourner la page de cette phase exceptionnelle et de rétablir un ordre constitutionnel stable et normal. "Nous sommes dans une Transition, et nous souhaitons qu'elle se termine le plus rapidement possible", a-t-il affirmé avec force et clarté.

Rappelant l'importance de respecter les fondements de la démocratie, le Général Coulibaly souligne que pour un pays aspirant à rester démocratique, il est impératif de revenir rapidement à un ordre constitutionnel. Il met en avant le risque que représente un statu quo prolongé pour les aspirations de stabilité, de paix et de prospérité du Mali.

À travers la LDC, le Général Coulibaly promet une vision d'un Mali gouverné par des institutions solides et respectueuses des choix du peuple, au sein d'une République laïque, unie et prospère. Il rappelle que l'attente prolongée d'une Transition est en contradiction avec les attentes du peuple malien, qui aspire à plus de prévisibilité et de stabilité. Son appel à un retour rapide à l'ordre constitutionnel vise à répondre à ceux qui pourraient penser qu'une prolongation de la Transition serait bénéfique, exprimant ainsi son désir de voir le pays retrouver ses institutions démocratiques dans le respect de la volonté populaire et des normes constitutionnelles.



Le discours du Général Moussa Sinko Coulibaly lors du 7ème anniversaire de la LDC réaffirme son engagement pour la consolidation de la démocratie malienne et sa détermination à œuvrer pour un Mali stable, démocratique et prospère. Il met en lumière sa vision pour le Mali, axée sur le dépassement des crises passées et la construction d'un avenir meilleur pour tous les Maliens. Il insiste sur l'importance du retour à l'ordre constitutionnel tout en soulignant la nécessité d'une collaboration avec toutes les parties prenantes pour assurer le succès de la transition. Pour lui, la stabilité politique, la sécurité et le développement du pays sont étroitement liés à la restauration de

la démocratie, un processus qui doit être inclusif et pacifique.

En cette journée symbolique marquant l'anniversaire de la Ligue des Champions, le Général Coulibaly réitère l'engagement de son parti en faveur d'un Mali démocratique où la souveraineté du peuple s'exprime à travers des institutions légitimes. Son appel dépasse la simple critique pour proposer des solutions constructives visant à aider le pays à surmonter les incertitudes de la transition.

Malgré les défis auxquels il est confronté, le Mali possède les ressources nécessaires pour rebondir et concrétiser ses ambitions. Chacun

est convié à contribuer sérieusement et avec responsabilité à cet objectif. Le retour à l'ordre constitutionnel est présenté comme une nécessité morale et sociale essentielle pour le bien-être des générations futures.

Le Général Moussa Sinko Coulibaly encourage vivement un retour rapide à la normalité institutionnelle dans l'intérêt de l'ensemble des Maliens. Sa vision optimiste rappelle que le Mali peut légitimement aspirer à un avenir démocratique, pacifique et prospère malgré les défis actuels.

Ibrahim Sanogo



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général

Chevalier de l'Ordre National

Culture chinoise : Dansons au rythme de la nature

Découvrez « Au rythme de la nature », une nouvelle création artistique qui raconte, à travers trois actes, l'histoire universelle de notre lien avec la nature : sa beauté, sa destruction et sa renaissance.

Dans cette danse, chaque geste incarne la vitalité des écosystèmes, tandis que la musique mêle les chants d'espèces emblématiques aujourd'hui menacées. Cette œuvre est un hommage vibrant à la vie, à notre planète, et à tout ce qu'elle offre avec tant de générosité.

Mais la nature souffre. Son chant s'étouffe, son équilibre fragile vacille. Si nous restons indifférents, ce trésor inestimable risque de disparaître.

Ce message est clair : protégeons notre maison commune. Prenons soin de chaque arbre, de chaque rivière, de chaque forme de vie. Ensemble, nous pouvons permettre à la nature de renaître, de reflourir et de continuer à danser avec nous. Préservons cette harmonie avec la nature.

Source : cgtn.com



États-Unis : Donald Trump favorable à un rachat de TikTok par Elon Musk



Donald Trump a récemment exprimé son soutien à l'idée d'un rachat de TikTok par Elon Musk. Cette déclaration intervient après que le président américain a signé un décret ordonnant la suspension de l'application de la loi pour 75 jours, dans le but de trouver une solution concernant l'interdiction de TikTok aux États-Unis. Cette interdiction, entrée en vigueur dimanche dernier, a contraint la maison mère de la plateforme chinoise ByteDance à envisager sa vente sous peine de sanctions sévères.

Trump a suggéré qu'une éventuelle entité repreneur de TikTok devrait réserver une partie des parts aux États-Unis en échange d'une licence. Cette proposition vise à assurer une certaine souveraineté dans la gestion du réseau social sur le territoire américain.

La décision de suspendre l'application de la loi a suscité des réactions diverses. Si Oracle, qui héberge TikTok sur ses serveurs, s'est montrée rassurée, Apple et Google ont retiré l'application de leurs plateformes de téléchar-

gement. Les utilisateurs américains peuvent toujours accéder à TikTok, mais les mises à jour régulières sont désormais limitées.

Par ailleurs, Trump a déclaré vouloir profiter de ce délai pour évaluer les risques potentiels liés à TikTok et à son actionnaire chinois en termes de sécurité. Malgré les préoccupations exprimées par certains élus américains quant à la protection des données des utilisateurs, le président a minimisé les dangers que représenterait TikTok, évoquant d'autres priorités nationales plus urgentes.

En réponse à une question d'un journaliste, Donald Trump s'est dit ouvert à l'idée qu'Elon Musk acquière TikTok s'il le souhaite. Cette déclaration laisse entrevoir la possibilité d'un changement majeur dans la propriété de l'application, avec le fondateur de SpaceX et Tesla comme potentiel acquéreur.

La situation de TikTok aux États-Unis reste donc en suspens, dans l'attente des décisions à venir concernant son avenir et sa gestion sur le territoire américain. L'article que vous avez

partagé met en lumière une série d'événements et de déclarations impliquant le président américain Donald Trump, l'application TikTok et le gouvernement chinois. Voici un résumé détaillé des points clés :

1. L'homme le plus riche au monde a soutenu le candidat républicain et a reçu une mission consultative du gouvernement pour réaliser des économies.
2. L'agence Bloomberg a publié un article suggérant que le gouvernement chinois serait ouvert à un rachat de TikTok par Elon Musk, mais TikTok a qualifié cette information de "pure fiction".
3. Donald Trump a proposé que l'entreprise chinoise ByteDance accorde une participation de 50% de TikTok aux États-Unis en échange de l'annulation de mesures législatives hostiles.
4. Le président américain a suggéré que cette participation pourrait être attribuée à des intérêts privés américains, avec peut-être l'approbation de la Chine.- La porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères sou-

ligne l'importance pour les entreprises de prendre des décisions de manière autonome, en respectant les principes du marché en matière d'opérations et d'acquisitions.

- Donald Trump a prévenu que si la Chine re-

fusait d'approuver l'accord, des droits de douane pourraient être imposés.

- Le président Trump a également précisé qu'il ne se servait pas personnellement de l'application TikTok sur son téléphone. Bien qu'elle

soit interdite sur les appareils du gouvernement américain, il a affirmé qu'il allait la télécharger immédiatement.

Arouna Sidibé



Chine : Valentine Taou et son partenaire réinventent « Au rythme de la nature »

Quand la culture togolaise rencontre la nature : Valentine Taou et son partenaire réinventent « Au rythme de la nature ». Avec des pas uniques et une énergie débordante, cette créatrice influente sur TikTok nous offre une vision dynamique et originale de la danse inspirée par la nature. Découvrez son univers et ressentez l'harmonie entre l'homme et la terre à travers ses mouvements. Regardez la vidéo et dites-nous ce que la nature représente pour vous !

Source : [cgtn.com](https://www.cgtn.com)



Remise en cause du droit du sol par Trump : Une coalition de 22 États démocrates américains s'oppose au décret

Dne coalition de 22 États démocrates américains a récemment annoncé qu'elle intentait une action en justice contre le décret signé par Donald Trump remettant en question le droit du sol garanti par la Constitution des États-Unis. Cette action fait suite à une série de décrets signés par le président Trump dès le premier jour de son mandat, parmi lesquels figurait celui remettant en cause le droit du sol.

Le droit du sol, tel que garanti par le 14^e amendement de la Constitution américaine, accorde la citoyenneté à toute personne née sur le territoire des États-Unis. Cet amendement a été adopté après la guerre de Sécession pour garantir des droits aux anciens esclaves et à leurs enfants. En remettant en cause ce principe, le décret signé par Donald Trump pourrait empêcher les enfants nés sur le sol américain d'obtenir la nationalité amé-

ricaine, sauf si l'un de leurs parents est citoyen américain ou résident permanent.

La plainte déposée par la coalition de 22 États démocrates, incluant la Californie et l'État de New York, vise à bloquer l'entrée en vigueur de ce décret jugé anticonstitutionnel et anti-américain. Rob Bonta, procureur général de Californie, a déclaré que ce décret dépassait largement les fonctions présidentielles et que des mesures devaient être prises pour protéger les droits des enfants nés aux États-Unis concernés par cette mesure.

Cette affaire soulève des questions importantes sur les droits des citoyens et des résidents américains, ainsi que sur les limites du pouvoir présidentiel en matière d'immigration et de citoyenneté. Il sera intéressant de suivre l'évolution de cette plainte et de voir comment la justice américaine traitera cette affaire qui suscite déjà de vives réactions à travers le pays.

Arouna Sidibé



Championnat d'Afrique des Nations de Football 2025 : Un désaccord impose le rapport



Initialement prévu du 1er au 28 février 2025, le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) de football a été reporté à une date ultérieure par la Confédération africaine de football (CAF). La compétition, attribuée à trois pays de l'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie et Ouganda), se déroulera en août 2025. Ce report fait suite à une décision des experts techniques et en infrastructures de la CAF, qui ont jugé nécessaire un délai supplémentaire pour garantir que les installations et les infrastructures soient prêtes à accueillir l'événement avec succès.

La CAF a tenu à souligner les progrès significatifs réalisés dans la construction et la mo-

dernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures essentielles pour le bon déroulement du tournoi. Le président de la CAF, Patrice Motsepe, a exprimé sa gratitude envers les dirigeants des pays hôtes pour leur engagement et les avancées réalisées.

Malgré ce report, le tirage au sort des groupes a été effectué le 15 janvier 2025. Voici la répartition des équipes dans les différents groupes :

- Groupe A : Kenya, Maroc, Angola, RD Congo, Zambie
- Groupe B : Tanzanie, Madagascar, Maurita-

- nie, Burkina Faso, République Centrafricaine
- Groupe C : Ouganda, Niger, Guinée, Qualifié 2, Qualifié 1
- Groupe D : Sénégal, Congo, Soudan, Nigeria

La date exacte du début du tournoi sera annoncée ultérieurement par la CAF. Malgré ce léger contretemps, l'organisation de ce Championnat d'Afrique des Nations s'annonce prometteuse et devrait offrir un spectacle de qualité aux amateurs de football du continent africain.

Fatou Sissoko



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Bélier (21 mars - 19 avril)

Le plein d'énergie. Votre passion et détermination seront à leur apogée, ce qui vous permettra de surmonter des défis importants dans votre carrière. Cependant, Mercure rétrograde pourrait créer quelques malentendus dans votre communication avec vos collègues ou proches. Assurez-vous de clarifier vos intentions. En amour, la situation est stable, mais attention à ne pas négliger les petites attentions envers votre partenaire. Les célibataires pourraient être tentés par une aventure passionnée, mais éphémère. Côté santé, attention à ne pas vous surmener : prenez des moments pour vous détendre.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Cette semaine sera idéale pour vous concentrer sur des projets à long terme. Saturne favorise la stabilité, et vous aurez l'occasion de solidifier vos bases financières ou professionnelles. Toutefois, Vénus vous encourage également à prendre soin de vos relations personnelles : une réconciliation ou une conversation profonde avec un ami ou un partenaire pourrait apporter des bénéfices émotionnels durables. Sur le plan sentimental, il est important de rester ouvert et de ne pas trop vous enfermer dans vos routines. Les célibataires auront peut-être l'occasion de croiser une personne qui partage leurs valeurs.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les Gémeaux auront une semaine dynamique et stimulante. Vous gèrerez plusieurs tâches simultanément, mais votre polyvalence naturelle vous permettra de relever ces défis avec succès. Jupiter vous ouvre de nouvelles opportunités professionnelles, mais veillez à ne pas vous disperser. Côté cœur, la communication sera essentielle : vous pourriez avoir à clarifier certains malentendus avec votre partenaire. Les célibataires auront la chance de vivre des moments légers et joyeux, avec des rencontres qui pourraient aboutir à quelque chose de sérieux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Cette semaine, le Cancer se concentre sur ses émotions. Vous ressentez un besoin de recentrer votre énergie sur vous-même et de vous reconnecter à vos proches. Les aspects familiaux et domestiques seront mis en avant : c'est le moment idéal pour organiser des activités avec vos proches ou pour envisager des changements dans votre environnement personnel. Sur le plan professionnel, vous serez très organisé et efficace, et vos efforts ne passeront pas inaperçus. En amour, attendez-vous à des moments tendres et affectueux, avec une bonne communication dans le couple.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le Lion brille cette semaine, notamment sur le plan professionnel. Vous serez en mesure de mener à bien des projets ambitieux, et votre leadership naturel sera remarqué. Cependant, n'oubliez pas d'être attentif aux besoins des autres. En amour, vous êtes plus passionné que jamais, mais veillez à ne pas écraser votre partenaire par votre forte personnalité. Les célibataires seront très charismatiques et attireront facilement l'attention, mais soyez sélectif dans vos choix.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les Vierges se sentiront plus centrées sur leurs objectifs personnels cette semaine. Les astres vous encouragent à prendre du recul pour réévaluer vos priorités et fixer de nouveaux objectifs. Vous pourriez également avoir des discussions importantes concernant votre vie sentimentale : c'est le moment de clarifier vos attentes. Côté carrière, vous devrez peut-être faire preuve de patience et attendre le bon moment pour lancer de nouveaux projets. Ne vous précipitez pas.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

La Balance cherchera l'équilibre cette semaine, notamment entre sa vie professionnelle et personnelle. Vous pourriez avoir des décisions importantes à prendre concernant votre travail, mais veillez à ne pas négliger vos proches dans le processus. En amour, Vénus vous protège, et les relations amoureuses seront placées sous le signe de l'harmonie. Pour les célibataires, une rencontre significative pourrait avoir lieu cette semaine. Sur le plan financier, soyez prudent avec vos dépenses.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les Scorpions vivront une semaine d'introspection et de transformation. Vous serez amené à reconsidérer certaines de vos habitudes ou croyances, notamment dans votre vie professionnelle. Les changements peuvent sembler difficiles au début, mais ils s'avéreront bénéfiques à long terme. En amour, vous rechercherez davantage de sincérité et de profondeur dans vos relations. Les célibataires auront l'opportunité de se rapprocher d'une personne qui comprend leur sensibilité unique.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le Sagittaire sera rempli d'un désir d'aventure et d'exploration cette semaine. Que ce soit un nouveau projet ou un voyage imprévu, les astres vous encouragent à sortir de votre zone de confort. Toutefois, quelques tensions familiales pourraient survivre, veillez à faire preuve de diplomatie. Sur le plan sentimental, vous serez optimiste et enjoué, attirant ainsi des relations légères et amusantes, mais veillez à ne pas négliger vos engagements existants si vous êtes en couple.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les Capricornes seront très concentrés sur leurs objectifs à long terme cette semaine. Saturne, votre planète dominante, vous donne la discipline nécessaire pour franchir les obstacles et obtenir des résultats concrets. Côté carrière, c'est le moment idéal pour demander une promotion ou conclure des négociations importantes. En amour, vous pourriez être plus distant que d'habitude, mais cela pourrait être l'occasion de renforcer la communication dans votre couple.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Les Verseaux seront sous l'influence d'Uranus, leur planète gouvernante, qui favorise l'originalité et les idées novatrices. Vous pourriez être inspiré par un nouveau projet ou une cause humanitaire. Ne soyez pas surpris si vous ressentez le besoin de sortir des sentiers battus. Côté sentimental, votre attitude indépendante pourrait créer de la distance avec votre partenaire, alors veillez à maintenir une bonne communication.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les Poissons auront une semaine marquée par l'empathie et l'émotion. Vous ressentirez une forte connexion avec votre entourage, et vous pourriez jouer un rôle de soutien pour vos proches. Côté professionnel, il est possible que vous soyez confronté à des défis, mais votre intuition vous guidera vers les bonnes décisions. En amour, c'est le moment de consolider vos liens avec votre partenaire en étant à l'écoute de ses besoins émotionnels.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Conseil de l'opposition nationale - Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Représentation au 1^{er} Forum Économique Panafricain de Ouagadougou - Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale - Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Présence de représentants des forces de l'ordre - Sécurité, justice et développement

Politique étrangère de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal - enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

CFI - Condamnation d'Al Hassan

Gala de levée de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de Rotary Bamako Américain et de l'Association Espagnole en Rouge

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

CFI - Les États de l'Union de l'Afrique de l'Ouest

Fin de la guerre civile au Mali - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchétiq Chaguel!

Présidence - Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Visite diplomatique de l'ambassadeur au Mali - Le ministre Diop rencontre son homologue des Émirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Conseil Assimi reçoit en audience l'ambassadeur russe (SPASSI)

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEEA - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23